



EXTRAIT DU REGISTRE /IDV  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation <b>18 mars 2011</b>
Date d'affichage <b>- 8 AVR. 2011</b>
Date de séance <b>25 mars 2011</b>

L'an deux mille onze, et le vendredi vingt cinq mars à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	22
Procurations	9
Votants	31
Pour	31
Contre	0
Abstention	0

**OBJET :**

Approuvant le Budget  
Primitif de l'exercice 2011.

MAIRIE DE PUNAAUIA			
Arrivée le 8 AVR. 2011			
N°			
SERVICE		EXECUTION	
Fin			
S	U	RTU	
(5 rép)	(30j)	(7i)	(3j)
ELUS			
1) Projet de rép. 2) Eléments de rép. 3) Rép. directs 4) Suite à donner 5) Info			

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
TUMAHAI Ronald	X		
ROHI Laurent	X		
POMMIER Aitu	X		
BARFF Oscar		X	POMMIER Aitu
TURQUEM née TUPAI Sandrine		X	ARO Dylma
ARO Dylma	X		
SALEM née STEIN Marie-Thérèse	X		
TEPAVA Wilhelm		X	TEURU Marie-Rose
BLANCHARD Moana	X		
HARUA née TEHETIA Monette		X	MANEA Tania
MANEA Tania	X		
TEISSIER née PAHOA Berthe		X	ROHI Laurent
VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
TAEA Louis	X		
LEVAUDI Franck	X		
NATUA née FULLER Hélène	X		
RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
CHING Yves	X		
TEIKIAVAITOUA née ARAPA Chantal		X	
VAN BASTOLAER Gustave	X		
AH LO Victor	X		
RUA Antoine		X	TUMAHAI Ronald
LISSANT Simplicio		X	
TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
MAITI Mareta	X		
TUMAHAI Hina		X	BAMBRIDGE- RICHERD Bellinda
ATAE Layana		X	CHING Yves
BERTHOLON Nicolas		X	
ATENI née TAPARE Marie	X		
BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia	X		
MARAMA née TEFAAFANA Claire		X	
CRIDLAND Johnes		X	HOWELL Patrick
HOWELL Patrick	X		
TETARIA Charles	X		
HONG née THOMPSON Madeleine	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Considérant l'avis favorable de la Commission des ressources en date du 16 mars 2011 ;
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ;
- En sa séance du 25 mars 2011 ;

**ADOPTE**

**Article 1** – Est approuvé le budget principal primitif de l'exercice 2011 de la commune de PUNAAUIA, arrêté en recettes et dépenses totales à la somme de :

*4.959.546.968 F CFP (quatre milliards neuf cent cinquante neuf millions cinq cent quarante six mille neuf cent soixante huit francs CFP).*

**En section d'investissement :**

- les recettes s'élèvent à	:	1.578.825.219 F CFP
- les dépenses s'élèvent à	:	1.578.825.219 F CFP

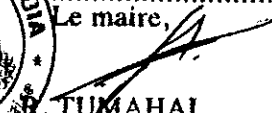
**En section de fonctionnement :**


- les recettes s'élèvent à	:	3.380.721.749 F CFP
- les dépenses s'élèvent à	:	3.380.721.749 F CFP.

**Article 2** – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 3** – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 25 mars 2011,  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire  
Après envoi en subdivision le :  
- 8 AVR. 2011  
.....  
Après publication, affichage ou  
notification le :  
- 8 AVR. 2011  
.....  
Le maire,  
  
**R. TUMAHAI**



Le Maire,  
  
**R. TUMAHAI**

